ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
PROPRIÉTÉ PUBLIQUE
ORNE

128e Année. — N° 10 UN FRANC HEBDOMADAIRE 0 σ VENDREDI 6 MARS 1942

Journal de l'Orne

Compte de Chèques Postaux : ROUEN 3418
BUREAUX : 8, Rue du Collège, ARGENTAN

DIRECTEUR-GERANT : Robert LANGLOIS

Adresse télégraphique : JOURNAL-ORNE-ARGENTAN
Téléphone : 30

Réflexions

Comment on trompait les Français

Le 21 février 1936, recevant M. Bertrand de Jouvenel, envoyé de Paris-Midi, Hitler faisait la déclaration suivante, dont je prie mes lecteurs de peser l'importance et la gravité :

« Vous avez devant vous une Allemagne dont les neuf dixièmes font confiance à leur chef. Et ce chef vous dit : Soyons amis.

« Oui, je sais ce que vous pensez tous ; vous dites : « Hitler nous fait des déclarations pacifiques, mais est-il sincère ? » Voyons ! Réfléchissez. Ne serait-il pas ruineux pour nos deux pays de s'entre-choquer sur de nouveaux champs de bataille ?

« Vous voulez que je fasse une rectification à *Mein Kampf* comme un écrivain qui prépare une seconde édition. Si je réussis le rapprochement franco - allemand comme je le veux, ce sera une rectification digne de moi. Ma rectification, je l'écrirai dans le Grand Livre de l'Histoire...

« Il y a dans la vie des peuples des occasions décisives. Aujourd'hui la France peut, si elle veut, mettre fin à tout jamais à ce « péril allemand » que vos enfants, de génération en génération, apprennent à redouter. Vous pouvez lever l'hypothèque redoutable qui pèse sur l'histoire de France. La chance vous est donnée à vous. Si vous ne la saisissez point, songez à votre responsabilité vis-à-vis de vos enfants ! »

Si le Führer s'exprimait en termes aussi catégoriques, c'est que le gouvernement français — à cette époque présidé par M. Flandin — était à la veille de conclure avec les Soviets un pacte manifestement dirigé contre l'Allemagne et que M. Pierre Laval, qui l'avait négocié à contre-cœur, avait fait de louables efforts pour le rendre autant que possible, inopérant.

Mais M. Flandin et son collègue Albert Sarraut voulaient à tout prix et sans délai le faire ratifier par le Parlement. Or, les déclarations d'Hitler à l'envoyé de Paris-Midi *allaient bouleverser leurs desseins. Il fallait donc les empêcher d'arriver à temps aux oreilles du bon public français. Que firent-ils ? Ils étouffèrent tout simplement l'interview de Jouvenel. Ce leur fut chose facile, car* Paris-Midi, *de même que* Paris-Soir, *était peuplé de rédacteurs juifs et possédait comme directeur le fameux Prouvost.*

L'interview ne parut donc que le 28 février, c'est-à-dire... le lendemain de la ratification du pacte par la Chambre des députés.

Mais, avec cet esprit de décision qui l'a toujours si bien servi, Hitler — avant même que le pacte fût approuvé par le Sénat — dénonçait le traité de Locarno et occupait la Rhénanie. MM. Flandin et Sarraut n'avaient pas prévu ce coup dur. M. Sarraut crut sauver la face par une ridicule rodomontade qui n'empêcha pas les événements d'aller leur train.

Ce que je veux retenir de cet incident, c'est l'absolu sans-gêne avec lequel les gouvernements du régime déchu en usaient envers ce qu'on appelait alors la grande presse parisienne. Ce n'est pas avec l'honnête presse provinciale qu'ils auraient osé se permettre d'aussi humiliants procédés. Il est vrai que, chez nous, on ne rencontre ni des Pertinax, ni des Buré, ni des Geneviève Tabouis. Notre presse, plus humble et moins brillante, est par contre plus honnête et rend d'appréciables services à la collectivité ; elle garde, avec le respect de ses lecteurs et de soi-même, la fidélité à ses convictions. La perspective d'un gain abject et sordide ne l'éblouit pas au point de lui faire perdre de vue les intérêts supérieurs de la patrie.

Si elle avait été à même d'obtenir des déclarations aussi précieuses que celles faites au représentant de Paris-Midi, nulle puissance humaine n'eût été capable de la bâillonner. Elle les aurait criées à tous les échos.

Et peut-être eût-elle évité la catastrophe.

J. DELORNE.

P. S. — Pour compléter l'édification de mes lecteurs, je les engage à se procurer et à lire « La Croisade des Démocraties », de Georges Champeaux (Agence Inter-France, 146 Bd. Haussmann, 8e) dans lequel j'ai puisé ces documents. J. D.

Dès ses premiers signes : toux, crachements de sang, perte de l'appétit et des forces, amaigrissement, fièvre persistante, faites-vous examiner sans retard par un médecin.

LA GUERRE

LA BATAILLE DE JAVA

Poursuivant leur offensive avec une énergie et une méthode qui ne se démentent pas un instant, les troupes nipponnes se sont lancées à l'assaut de l'île de Java dont les Anglo-Saxons avaient annoncé qu'ils faisaient leur centre de résistance. Celle-ci ne semble pas devoir être plus chanceuse qu'à Singapour et Hong-Kong.

A la suite d'une grande bataille navale qui tourna en faveur des Japonais, ceux-ci purent débarquer d'importants contingents et du matériel motorisé en trois points différents et se sont ensuite avancés profondément à l'intérieur du pays, *s'emparant notamment de la ville* de Flérines, aux environs de Rawang.

Au cours de la bataille navale, onze bâtiments de guerre alliés ont été coulés. Les pertes japonaises se bornent à 1 transport coulé et 3 autres échoués. Plus de 50 transports ont servi aux nippons pour amener leurs troupes à Java.

En outre, attaquant une escadre américaine devant l'île de Wake, les Japonais ont *sévèrement endommagé* trois croiseurs ennemis et, au large de la Nouvelle-Guinée, ils ont détruit un porte-avions américain de 19.900 tonnes.

A Singapour, sur 32 torpilleurs et 38 autres navires britanniques, 26 ont été capturés et le reste coulé.

En Birmanie, l'avance japonaise se poursuit. Les Japonais ont pénétré dans les faubourgs de Rangoon.

SUR LE FRONT DE L'EST

Sur le front russe, il faut signaler de violentes attaques soviétiques dans la presqu'île de Kertch, dans le but de dégager la place forte de Sébastopol. Mais ces attaques se sont brisées sur les lignes allemandes. 4.000 russes ont été tués, 70 chars capturés.

SUR MER

Cette semaine, les sous-marins allemands ont coulé dans l'Atlantique 12 navires jaugeant 94.000 tonnes, dont plusieurs pétroliers. En janvier, 72 navires, jaugeant 525.400 tonnes ont été coulés par la marine et l'aviation du Reich. Les anglo-saxons ont perdu près de la moitié de leur marine marchande. Au cours d'un exposé aux Communes, M. Alexander, premier lord de l'Amirauté, a dû reconnaître les pertes extrêmement lourdes subies dans le Pacifique.

AVIS

A Rouen, le 5 février, une sentinelle de l'armée allemande a été attaquée et gravement blessée par des coups de fusil. Comme sanction, j'ai ordonné la fusillade de personnes qui ont prouvé une attitude anti-allemande.

St-Germain-en-Laye.
Der Chef des
Militaerverwaltungsbezirks A.

Les avions anglais bombardent la banlieue parisienne

500 MORTS ET 1.200 BLESSES DANS LA POPULATION CIVILE

Mardi soir, vers 21 heures, des avions anglais ont survolé la banlieue ouest de Paris et ont pris pour objectif les usines Renault, de Billancourt. Mais les bombes, se succédant pendant deux heures entières, se sont également éparpillées sur Villejuif, Clamart, Meudon, Sèvres, Le Pecq, Le Vésinet, Neuilly et même Versailles. Les dégâts sont énormes à Boulogne-Billancourt où des rues entières ont été détruites. On compte 500 morts et mille deux cents blessés parmi la population civile. La manufacture de Sèvres a été sérieusement endommagée.

Cet acte odieux a soulevé l'indignation et le dégoût de tous les Français : du point de vue militaire, en effet, on ne peut affirmer sérieusement que la destruction de quelques bâtiments des usines Renault pourra avoir une influence décisive sur la marche des opérations.

Et, vraiment, la R.A.F. fait bon marché des vies françaises. Elle eut mieux fait d'utiliser ses avions et ses bombes à défendre les soldats français qui, en 1940, se faisaient tuer pour couvrir la fuite des troupes anglaises. Et, aujourd'hui, la R.A.F. ne manque pas d'objectifs où ses munitions seraient plus utilement employées... Seulement, il est beaucoup plus facile aux Anglais de s'attaquer à un pays sans défense!

Ajoutant encore à l'odieux de leur conduite, les pilotes anglais, après l'attaque, ont jeté des tracts dans lesquels ils disaient à la population de ne pas s'alarmer, qu'ils étaient sûrs d'eux et ne viseraient que les usines, et que d'ailleurs ils reviendraient souvent !

On ne peut faire preuve de plus de cynisme dans le crime...

Nous reviendrons la semaine prochaine plus en détail sur cette nouvelle attaque de nos ex-alliés.

Petites nouvelles politiques

DE FRANCE et de L'ETRANGER

— Les Etats-Unis viennent encore de se permettre une nouvelle et intolérable ingérance dans les affaires françaises. L'arrivée du cuirassé « Dunkerque » à Toulon, venant de Mers-el-Kébir où il avait failli disparaître sous les obus anglais, a vivement ému Washington qui prétend exiger du gouvernement français que celui-ci *l'informe* à l'avance des mouvements de nos navires ! Roosevelt va un peu fort... La réponse du maréchal Pétain ne lui ayant pas convenu, il serait question de rappeler en Amérique l'amiral Leahy... Bon voyage!

— M. von Papen, ambassadeur du Reich en Turquie, a échappé à un attentat, à Ankara.

— Le gouvernement de Madrid a protesté contre les déclarations américaines d'après lesquelles les îles Canaries serviraient de base aux sous-marins allemands. Il a opposé à ces bruits intéressés un démenti des plus nets.

— Il y avait en France de 100 à 120.000 francs-maçons. A la Grande Loge de France, l'élément juif était prépondérant.

— M. Roosevelt vient de nommer de Gaulle souverain en Nouvelle-Calédonie, mais ce sont des soldats américains qui *assument la responsabilité de « défendre » la colonie française!*

31.400.000 fr.

ont été envoyés en France au cours du mois de Janvier 1942 par **des ouvriers français travaillant en Allemagne.**

Françaises et Français faites comme eux, votre famille vous en remerciera. Des conditions et salaires très favorables pour tous les métiers.

S'adresser tous les jours : à la Feldkommandantur ou à la Kreiskommandantur.

Loterie Nationale

TIRAGE DE LA 27e TRANCHE

Le numéro 477.525 gagne cinq millions

Gagnent 1 million les numéros : 176.522 et 249.337.

Gagnent 500.000 fr. les numéros :
840.806 908.656 935.829

Gagnent 100.000 francs les numéros :
166.432 250.377 564.442 179.516
520.134 565.208 184.972 523.363
661.165 226.411 551.462 799.497
840.580 874.803 894.172

Gagnent 40.000 fr. les numéros finissant par 15.690, 58.354, 85.715, 91.302, 94.856.

Gagnent 20.000 fr. les numéros finissant par 4.331 et 7.714.

Gagnent 10.000 fr. les numéros finissant par 4.956 et 5.762.

Gagnent 5.000 fr. les numéros finissant par 696.

Gagnent 1.000 fr. les numéros finissant par 21.

Gagnent 500 fr. les numéros finissant par 72.

Gagnent 110 fr. les numéros finissant par 3 et 1.

— Tirage de la 1re tranche 1942, le mercredi 11 mars.

CHRONIQUE DU CINEMA

UNE ETOILE BRUNE

Brune à fossettes, avec une très lointaine ressemblance avec Claudette Colbert, Lizzi **Waldmüller** est l'une des plus délicieuses comédiennes du cinéma allemand.

Vous l'avez vue dans « Bel Ami » : des quatre femmes qui entouraient Willy Forst, c'était la plus spirituelle et la plus élégante. Elle chante avec une verve qui ne se dément jamais et, au *milieu des décors* les plus fastueux, elle impose la finesse de son humour. Ainsi, dans « Folies Nocturnes », le *nouveau film Tobis, du comédien et* metteur en scène Théo Lingen.

Il est vrai que Lizzi Waldmüller a trouvé là un rôle — texte et musique — en or ; les mélodies fameuses de Frau Luna (Madame La Lune), la populaire opérette berlinoise de Paul Lincke, qui, créée en 1900, connaît, quarante ans après son premier succès, un renouveau de gloire, grâce à ce film composé en marge de ses airs et de *ses épisodes.*

« FOLIES NOCTURNES », histoire qui se déroule au cours de la nuit de la Saint-Sylvestre, est un chef-d'œuvre de cocasserie et de charme : Lizzi Waldmüller y a trouvé l'un de ses meilleurs rôles, ainsi que Théo Lingen, la très blonde Irène de Meyendorff, Paul Henckel, Karl Schonbock et Georg Alexander.

Un exemple industriel

Les produits d'entretien et, en particulier le cirage, se trouvent depuis un an devant des obstacles quasi insurmontables.

La plupart des matières premières sont, soit interdites, soit contingentées, *soit impossibles à exploiter du fait des événements actuels.*

Les produits de remplacement sont de qualité incertaine et, dans bien des cas, ont réservé de cruels mécomptes à la clientèle.

Grâce à ses recherches de Laboratoire et à la lutte qu'elle n'a cessé de mener pour son programme industriel, La Société Sultane a réussi à mettre au point et à pouvoir livrer un **cirage de qualité.**

« Livrer bon et quand même » telle est sa devise.

Déjà on chuchote et l'on répète à ses amis le slogan qui fera son chemin.

« **A la Ville, à la Campagne...** Cirage SULTANE... tout simplement ! »

Chronique Locale

AUX SOCIETES et aux MEMBRES DE LA FEDERATION GYMNASTIQUE ET SPORTIVE DES PATRONAGES DE FRANCE

L'Union Départementale de l'Orne de la *F.G.S.P.F. invite ses comités*, moniteurs et monitrices et ses membres — sociétés locales ou Institutions libres — à une **réunion générale** qui se tiendra le **Dimanche 15 Mars à Argentan,** dans la salle de la Bayard Argentanaise, rue de la République, n° 60, de 13 h. 30 à 16 heures.

M. Thibodeau, secrétaire général de la F.G.S.P.F., et Mlle Eyquem, secrétaire générale adjointe pour la branche *féminine, présideront les séances et* dirigeront les réunions.

Il semble inutile d'en souligner l'importance et de faire remarquer que les dames et jeunes filles des sociétés féminines sont également invitées.

— Les membres des sociétés désirant prendre leurs repas à Argentan, devront en informer M. l'abbé Roger, 27, rue de la Poterie, avant le jeudi 12 mars.

TARIF DES REPARATIONS DE CHAUSSURES

Un arrêté préfectoral du 17 février, *fixe le tarif des réparations de chaussures.* (Le premier prix est celui du cloué ; le second, celui du cousu main).

Ressemelage complet. — Hommes, 49.50 à 55.50 ; garçonnets, 39,10 et 45.10 ; femmes, 35.50 et 40.50 ; fillettes, 27,70 et 31,70 ; enfants, 19.50 et 22.50.

Demi-semelles. — Hommes, 35.50 et 41.50 ; garçonnets, 31 et 37 ; femmes, 28.50 et 33,50 ; *fillettes*, 23.50 et 27.50 ; enfants, 14 et 16.

Talons. — Hommes, 14 ; garçonnets, 7.50 à 12.70 ; femmes, 7.70 à 11 fr.

Démontage et remontage de chaussures sur semelle de bois, 32 fr.

NOUVELLES DIOCÉSAINES

NECROLOGIE

M. l'abbé Louis Mary, prêtre habitué à La Lande-Saint-Siméon, est décédé le 27 janvier, dans sa 71e année. Né à La Carneille le 6 janvier 1872, et ordonné prêtre le 30 mai 1894, M. l'abbé Mary *fut successivement vicaire* à Carrouges, à St-Pierre-de-Montsort et à St-Germain-d'Argentan ; il a été ensuite curé du Renouard, puis de Ménil-Hubert-sur-Orne. Il était démissionnaire depuis 1937.

PRIX DU BOIS DE CHAUFFAGE

Prix de vente au détail par stère : Pour les villes d'Alençon, **Flers, La** Ferté-Macé, Sées, Laigle, Mortagne et Domfront, 132 fr., 150 fr. et 162 fr. selon espèces. A la tonne, en bouts de 0 m. 33 à 0 m. 49, les prix seront de 344 fr., 380 fr. et 404 fr. Par bouts au-dessous de 0 m. 33, 374 fr., 410 fr. et 434 fr.

Pour la ville d'Argentan, les prix sont majorés de 5 fr. par stère et de 10 fr. par tonne ; pour les autres localités, les prix sont diminués de 5 fr. par stère et de 10 fr. par tonne.

Pour livraison à domicile dans les villes ci-dessus, les prix pourront être majorés de 15 fr. par stère et de 30 fr. par tonne.

Dans le cas de vente au sac, les sacs *devront être pesés et les prix appliqués* seront ceux de la taxe, sans majoration.

LE DRAPEAU AUX OBSEQUES DES ANCIENS COMBATTANTS

Les sections de l'U.N.C. sont informées que le gouvernement militaire a donné son assentiment à ce que les sections locales d'une des quatre associations d'A. C. autorisées (dont l'U.N.C.), soient admises à assister, avec leur drapeau, aux obsèques de leurs membres.

La tuberculose est une maladie contagieuse mais qu'on peut éviter.

IMPORTANTES INNOVATIONS DANS L'ORGANISATION DU RAVITAILLEMENT

Pour faciliter la tâche des agriculteurs, le gouvernement vient de décider de leur faire connaître par avance l'effort qui leur sera demandé. Pour cela, a été créé un commissariat aux ressources avec mission d'évaluer, en accord avec les *services agricoles* et la corporation agricole, les revenus du pays et d'établir les impositions par commune. Ces impositions seront notifiées aux producteurs à l'époque des semailles. Ainsi chaque agriculteur pourra prendre toutes dispositions utiles. Par ailleurs, le producteur qui aura satisfait aux impositions, pourra disposer du reste de sa récolte à condition de respecter les taxes.

Une première application de ces principes fait l'objet d'une loi du 10 février au sujet des pommes de terre. Les contingents individuels à livrer seront fixés avant le 20 mars par les syndics et les maires qui réuniront les intéressés.

Chaque agriculteur recevra un ordre de production précisant ses engagements de livraison à l'égard de la collectivité. Ceux qui auront accepté de bonne grâce toucheront une prime de 15 francs par quintal.

La première moitié de la prime est payable au début de la campagne, l'autre à la fin des livraisons.

A la libération complète des engagements souscrits, les agriculteurs pourront disposer de 50 % des excédents obtenus, à condition de livrer le reste au ravitaillement général.

ADMINISTRATEURS PROVISOIRES

Sont nommés administrateurs des entreprises ci-après :

M. Bastardi à Alençon, pour les maisons Rouff, Elias et Kemak à Argentan.

M. Ledoux à Alençon pour l'entreprise Florestine Meyer à Vimoutiers.

DISTRIBUTION DE DATTES

Il va être procédé à une distribution de dattes, à raison de 250 gr. par ration contre remise du ticket D 9.

Seule l'Affection *des tiens peut te rendre fort contre les revers de la vie et les trahisons des hommes.*

Ville d'Argentan

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

COMITE D'ASSISTANCE AUX PRISONNIERS DE GUERRE

Commune d'Avernes - sous - Exmes, 1.000 ; Anonyme d'Argentan, 1.000 ; quête soirée du Cinéma, 575 ; quête match cheminots, 550 ; A. C. Villebadin, 500 ; Par les bureaux du « Journal de l'Orne », 820 ; Mme Chassevent, par le « Journal de l'Orne », 200 ; Anonyme de Tournay-sur-Dives, 50 ; Par M. le commissaire de police, 1.165 fr. 40, 50 fr. ; 50 fr. ; M. Descours, somme trouvée, 100 ; Maison Hérault, 158 ; M. Marin, 100 ; Anonyme, 265 ; Mme Gagné, 100 ; Mme Hochet, 100 ; M. Fresny père, 100 ; M. Fresny fils, 100 ; Mme Fouquet, 100 ; quête à Aunou-le-Faucon, 70 ; Mme Chambrier, 57 ; Mlle Poupard, 50 ; M. Tasse, 50 ; Anonyme, 50 ; dons divers de 2 à 30 fr., 137 ; Anonyme de Fontenay, 200.

Ensemble 7.697,40
Listes précédentes ... 226.837,55

Total à ce jour 234.534,95

AVIS

M. Constant LECHAFETOIS fils, chiffonnier à Mauvaisville, informe sa clientèle qu'il est **acheteur de peaux de lapins et sauvagines** au plus haut cours.

« ILS » PENSENT A NOUS PENSONS A « EUX »

Pour nos prisonniers d'Argentan, le Cours Complémentaire de Jeunes Filles organise, au théâtre municipal, le samedi 14 mars, en soirée à 20 heures et le dimanche 15 mars en matinée à 15 heures, une séance artistique. Au programme : de la musique variée, des ballets et deux pièces de fond.

« *Les Deux Bossus* », farce musicale en 8 tableaux et « Le Luthier de Crémone », comédie en 1 acte de François Coppée.

Cette séance, sous les auspices de la société de patronage des écoles laïques, sera présidée par M. le Sous-Préfet, M. le Maire d'Argentan et Me Méheudin, président de la société.

Le lever du rideau aura lieu à 20 h. et à 16 heures très précises.

La location est ouverte au Normandy Cinéma.

Marc NININ

Chirurgien-dentiste

Diplômé
de la Faculté de Médecine de Paris
RADIOGRAPHIE
5, rue Pierre-Ozenne, ARGENTAN
Téléphone 0-98

Consultations tous les jours, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 heures.

DEMANDES DE CHAUSSURES

Les personnes désirant faire des demandes de chaussures en mars devront les déposer à la mairie avant le 10 mars, dernier délai. Les personnes ayant formulé des demandes en février, sont priées d'attendre la publication de la *liste des bénéficiaires avant de renouveler leurs fiches.*

LE NORMANDY CINÉMA

ARGENTAN. Tél. 165

SAMEDI 7 MARS
Soirée : 8 heures
DIMANCHE 8 MARS
1re Matinée : 2 heures
2e Matinée : 4 heures 15
Soirée : 8 heures

Madeleine SOLOGNE
Marguerite MORENO
dans

LE DANUBE BLEU

avec
José NOGUERO et ETCHEPARRE

Chansons de France

ACTUALITES A. C. E.

LA GAULE ARGENTANAISE

L'Assemblée générale de la Société de Pêche et de Pisciculture « La Gaule Argentanaise » se tiendra le dimanche 8 mars prochain, à 16 heures (h. allemande), à l'Hôtel-de-Ville d'Argentan.

Les membres de la Gaule Argentanaise et les personnes qui désireraient adhérer à la Société sont priés d'assister à cette réunion au cours de laquelle les nouvelles dispositions concernant le droit de pêche seront portées à la connaissance des pêcheurs.

— Les pêcheurs actuellement en possession de leur carte de sociétaire pour l'année 1942 sont invités à bien vouloir se présenter pour versement de la taxe d'Etat de 10 fr. *A partir de ce jour*, les cartes de membre actif dépourvues du cachet reçu de la dite taxe ne sont plus valables.

Madame PASCAR

SAGE-FEMME

Diplômée de la Faculté
de Médecine de Paris
Consultations à domicile
et à son Cabinet
88, RUE SAINT-MARTIN
Peut se déplacer à la campagne
Téléphone 237

SOCIETE DE JARDINS OUVRIERS

Pour la délivrance des statuts et du règlement, pour les deux francs supplémentaires de cotisation, pour les semences et graines, pour la concession de jardins nouveaux, les renseignements seront publiés dans la presse locale aussitôt que nous serons en mesure de le faire. Mais tous ceux qui ont demandé un jardin nouveau ou qui se feront inscrire, ont le plus grand intérêt à indiquer, s'ils ne l'ont déjà fait, le lieu de leur préférence, mardi prochain, 10 mars, si possible.

Sur 164 primes de défrichement attribuées, il en reste encore 40 environ à payer ; les retardataires, qui nous obligent bien inutilement à un surcroît de travail, pourront encore être payés les mardis 10 et 17 mars. Passé cette dernière date, les bénéficiaires perdront 75 francs et ils feront perdre 75 fr. à la Société, car, pour des raisons budgétaires, les primes seront annulées par les services administratifs.

Le Président : E. PLESSIS.

M. et Mme F. NOGET

Ameublements

sont heureux de faire part à leur fidèle clientèle, qu'ils sont réinstallés dans leur maison :

4 et 6, rue Saint-Martin
Vente et Achat de Meubles d'occasion
VOITURES D'ENFANTS

AU PATRONAGE CATHOLIQUE

La seconde matinée du Patronage a été donnée dimanche dernier avec le même succès que la précédente. Cette séance a été marquée par un intermède *inattendu : la remise solennelle* à M. Gaston Marie, hier encore moniteur de la « Bayard Argentanaise », d'un souvenir offert par les membres du Comité : MM. Eugène Boscher, président, Chevalier, Guesnon, Robert Langlois et Marsac, et aussi par les membres de la Bayard, du Patronage et quelques amis, en souvenir des trente années de présence de M. Marie à la tête de cette belle phalange sportive.

Le comité, à l'exception de notre directeur, retenu à la chambre par son récent accident, avait pris place sur la scène aux côtés de M. l'archiprêtre, de M. l'abbé Roger, vicaire de Saint-Germain, et du héros de cette manifestation de sympathie.

En quelques paroles parties du cœur, M. le chanoine Rattier esquissa l'œuvre accomplie par M. Marie et rappela les nombreux succès de la Bayard dans les *concours* auxquels elle participa *sous* sa conduite expérimentée. Il le félicita enfin du dévouement et de l'esprit d'apostolat qui ne cessèrent de le guider dans la formation de cette jeunesse chrétienne.

Des applaudissements nourris saluèrent ces paroles, pendant que deux jeunes gens de la Bayard remettaient à M. Marie, très touché, la garniture de cheminée sur laquelle s'était fixé le *choix du Comité.*

Nous ne pouvons maintenant que souhaiter à la Bayard de poursuivre sa marche ascendante sous la direction de son nouveau moniteur-chef, M. Henri Marsac.

M. BOSCHAT

9, rue des Moulins, ARGENTAN

Informe sa nombreuse clientèle qu'il est **acheteur de toutes sortes de sauvagines :** Fouines, putois, renards, taupes belettes, écureuils et peaux de lapins au plus haut cours. La Maison est ouverte tous les jours pour toutes marchandises concernant le métier de chiffonnier.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil se réunit lundi 9 mars, à *17 heures.*

CAISSE D'EPARGNE D'ARGENTAN

22, rue Ferdinand-Buisson

Résultat des opérations des séances des 1er et 3 Mars 1942 :

Versements : 110.732 fr. 90 ; remboursements : 52.093 fr. 40 ; soit un excédent de : 58.639 fr. 50. 12 nouveaux livrets ont été ouverts. Les titulaires de livrets d'autres Caisses d'Epargne peuvent les faire transférer à la Caisse d'Epargne d'Argentan. Pour tous renseignements, s'adresser à nos bureaux.

LE NORMANDY

présente le Lundi 9 Mars, à 20 heures, au *Théâtre Municipal*, la revue : « Oh là là... Paris ».

Location au Normandy-Cinéma.

EN CORRECTIONNELLE

Le tribunal correctionnel de Falaise a infligé un an de prison à Robert Belin, 28 ans, peintre à Argentan, coupable de vols de linge au préjudice de M. Fontaine, à Urville (Calvados).

SERVICE PHARMACEUTIQUE

Dimanche, M. Barbier, 5 place Henri IV.

YEUX - NEZ - GORGE - OREILLES

Le Docteur G. HAMONET
Spécialiste
Tous les mardis, de midi à 16 h.
(Heure allemande)
ARGENTAN, 62, rue Aristide-Briand

ETAT CIVIL

Naissances

26 février, Delorme Danièle-Marie-Louise-Madeleine, rue Aristide-Briand, 59 ; 1er mars, Gruel Denise-Marie-Louise, rue de la République, 5.

Publication de mariage

2 mars, Ragot Pierre-Guy, monteur en chauffage central, à Neuilly-sur-Seine, et Chédeville Madeleine-Eugénie - Marcelle, sténo-dactylographe, domiciliée à *Argentan, rue* Paul-Boschet, 5 *et résidant* à Paris.

Décès

25 février, Guillouzic Jeanne-Victoire-Marie, femme Fréour, 37 ans, maîtresse de pension, rue de la Poterie, 22 ; 26 février, Cartier Georges-Ernest, ouvrier agricole, 76 ans, rue Aristide-Briand, 59 ; 2 mars, Andreu Michel-Roland-Jean, 11 mois, avenue de la Forêt-Normande ; 1er mars, Labrut Camille-Constant, ouvrier *forgeron*, 47 *ans, rue Aristide* Briand, 59.

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

Concessionnaire du Service
de la Ville d'Argentan
3, rue Saint-Martin. - Téléphone 48
CORBILLARDS, TENTURES
FOURGON AUTOMOBILE
pour transports de corps
SERVICE AMBULANCE

COURONNES MORTUAIRES, CERCUEILS ordinaires et de luxe, livrables immédiatement dans toute la région.

LETTRES DE DEUIL

Toutes démarches évitées aux familles

CHRONIQUE CANTONALE

CONTRIBUTIONS DIRECTES

Contrôle de Vimoutiers

A partir du 13 mars, le contrôle des Contributions directes de Vimoutiers précédemment 47, boulevard Victor-Hugo, sera installé **15, rue Pierre-Ozenne à Argentan.**

Jour de réception : le mardi, de 9 h. à 12 heures.

CANTON D'ARGENTAN

COMMEAUX. — Bons de chaussures: Les demandes de bons de chaussures pour mars seront reçues à la mairie, lundi 9 mars, de 4 h. 15 à 5 h. 15 sol).

De la Quintonine encore plus économique

Puisque le vin est rare, prenez votre Quintonine avec du cidre, de la limonade, de la boisson de ménage, de la frênette, de l'eau de Seltz ou même de l'eau pure. Elle vous fortifiera tout autant et sera d'un emploi encore plus économique. Une cuillerée à café de Quintonine avant chaque repas dans un demi-verre de boisson et l'on se sent très vite plein de forces et d'énergie. **6 fr. 70.** Toutes Phies.

CANTON D'ÉCOUCHÉ

ECOUCHE. — Comité local d'assistance aux prisonniers de guerre : Le Comité informe les parents des prisonniers qu'à l'occasion des fêtes de Pâques un colis gratuit sera offert à chaque prisonnier d'Ecouché et des communes rattachées au Comité Ces colis devant être confectionnés les 20 et 27 mars, prière est faite aux parents d'apporter *à ces dates les étiquettes nécessaires.*

ECOUCHE. — Soirées récréatives : La location des places pour les soirées qui seront données les 12 et 19 mars prochains, dans la salle du Cinéma d'Ecouché, au bénéfice des prisonniers est faite chez Mmes Poisson, place du Marché, Maubert, café de la Mairie, Hérouin, hôtel de la Corne. Etant donné le nombre limité de places à chaque soirée, il est indispensable de louer à l'avance. Prix des places : 15 fr. et 10 fr. Programme de choix comportant morceaux d'orchestre, chants et comédies. Rideau à 19 heures 45 précises (h. officielle).

ECOUCHE. — Acquittement : M. Montès de Oca, 64 ans, docteur en médecine à Ecouché, poursuivi pour exercice illégal de la médecine avait été acquitté par le tribunal correctionnel d'Argentan.

Appel ayant été porté, la Cour de Caen a confirmé le jugement d'acquittement.

CINEMA MODERNE, ECOUCHE

Samedi, 20 h. ; dimanche, 15 h. 15 et 20 heures

Film de première partie ; Actualités

Orane Demazis, Aquistapace, Milly Mathis, dans un film charmant :

LE MOULIN DANS LE SOLEIL

FLEURE-TANQUES. — Caisse des écoles : Réunion à l'école des filles, samedi 7 mars, à 18 h. (h. all.), pour la nomination du bureau de la caisse des écoles.

RANES. — Comité des prisonniers : Une séance récréative sera donnée dimanche prochain 8 mars, à 19 h. 30 (h. allemande), à la salle paroissiale, au profit des Prisonniers de Rânes. Cette soirée s'annonce particulièrement brillante et sera donnée avec le concours d'Anciens Prisonniers et de diverses Sociétés Rânaises. Le Comité espère qu'une nombreuse assistance tiendra à prouver par sa présence tout l'intérêt *qu'elle porte à cette œuvre.*

AVOINES. — Pour les prisonniers : La souscription faite dans la commune par deux démobilisés au profit des prisonniers a produit la somme de 1.908 fr. Merci aux donateurs et aux quêteurs.

VIEUX-PONT. — Une plainte : M. Hippolyte Blossier, 73 ans, journalier, a porté plainte pour coups contre son gendre, M. Laonnec Marcel, 31 ans, propriétaire. Ce dernier prétend n'avoir fait que repousser Blossier.

TANQUES. — Vol d'un lapin : Un lapin a été dérobé le 1er mars, chez Mme Duval, cultivatrice.

CANTON DE PUTANGES

PUTANGES. — Matinée récréative : Une matinée récréative aura lieu en la salle des Fêtes de l'Hôtel-de-Ville de *Putanges, le dimanche* 15 mars, à 16 heures 30 (heure allemande). Le produit de la recette et le montant de la quête seront versés à la Caisse du Comité des prisonniers.

PUTANGES. — Avis : L'Hameçon Putangeois informe ses adhérents qu'en vue de se mettre en règle avec la loi nouvelle sur la pêche, le prix de la cotisation est fixée à 21 fr., taxe d'Etat obligatoire de 10 fr. comprise. Les cartes peuvent être retirées chez : MM. Fichet Charles à Putanges, Fichet Ludovic à *Pont-Ecrépin*, Desmont, Pont-St-Croix.

PUTANGES. — Consultation de nourrissons : Elle aura lieu, à l'heure allemande, mercredi 11 mars, de 10 h. 30 à midi 30.

Nous voudrions que toutes les mamans nous amènent leurs bébés afin, *qu'après la période si rigoureuse*, ils profitent de la consultation du Dr Couette et de la présence de l'assistante sociale. Elles n'oublieront pas de nous apporter lainages usagés pour le Secours National.

D'autre part, le 11 mars, nous donnerons tout ce qui nous reste de lainages. Nous ferons voir aux mamans les modèles de ce que nous avons projeté de faire pour le printemps, en mettant, *en commun, leurs bonnes volontés* et la nôtre. Non seulement, il faudra que les mamans apportent leurs carnets de tickets pour nous procurer laine ou coton ; mais nous demandons de plus aux mamans qui pourraient avoir elles-mêmes, laine ou coton, de bien vouloir l'apporter, pour que nous commencions à l'employer pour leurs bébés en leur aidant, s'il en est besoin, à payer la fourniture. Nous *aurons encore quelques paires de chaussettes* pour les papas prisonniers, qui n'en n'auraient pas encore reçu de nous.

PUTANGES. — Toujours les lapins: Au cours de la nuit du 24 au 25 février, deux lapins étaient volés chez Mme Ponteau, ménagère aux Courtils. C'étaient trois bûcherons du chantier de Ménil-Jean qui les avaient pris : Delaunay Lucien, 40 ans ; Calvarry *Pierre, 45 ans, et un nommé Grabderie.* Tous trois avaient fait cuire les lapins chez Mme Veuve Robine, de Ménil-Jean et, à ce festin, avaient invité plusieurs camarades.

PUTANGES. — Voleurs d'essence : Il y a quelques jours, un vol de 100 litres d'essence était commis dans une maison appartenant à M. Leroux, garagiste à Alençon, et située à Saint-Nicolas-des-Bois. La gendarmerie vient d'arrêter les voleurs à Putanges. C'étaient les frères Cottereau Henri, 27 *ans, et Julien, 20 ans, bûcherons.*

MENIL - GONDOUIN. — Arrestation : *Condamné à 48 heures de prison* pour chasse en temps prohibé, par le Tribunal de la Feldkommandantur, M. Raymond Bernier, 35 ans, cultivateur, a été arrêté le 27 février pour subir sa peine.

En dépit de tous les obstacles...

LE CIRAGE SULTANE
cirage de classe
EST FABRIQUÉ
QUAND MÊME!

IL EST EN VENTE
DANS TOUTE LA RÉGION
Demandez-le à votre fournisseur

A la ville...
à la campagne...
CIRAGE SULTANE
tout simplement!

Crème cirage à la cire

CANTON DE TRUN

TRUN. — Séances théâtrales : Nous sommes heureux d'annoncer que, pour les dimanches 15 mars en matinée à 15 h. 30 et 22 mars, en soirée à 20 h, les élèves du Pensionnat libre de garçons, *les jeunes gens et les jeunes filles* de Trun, préparent activement un programme des plus intéressants. Les pièces suivantes seront interprétées : « Rominagrobis en correctionnelle », opérette enfantine en un acte ; « Le Commissaire est bon papa », comédie en un acte, par les jeunes gens ; « Le Lieutenant de la Mi-Carême », vaudeville en un acte, par les jeunes filles. Nombreux intermèdes. Les vieilles *chansons françaises mimées et chantées* par un groupe de garçons. Il sera prudent de retenir ses places à l'avance. La location est ouverte chez M. Miton André, grainetier, place du Marché.

ECORCHES. — Syndicat corporatif : Les adhérents du syndicat corporatif sont invités à se présenter à la mairie, dimanche 8 mars, de 15 h. 30 à 19 h. (h. all.), pour communication.

CHAMBOIS

Le Conseil départemental de l'Orne de l'Ordre des Médecins annonce que

le docteur YVER

Ancien externe des Hôpitaux

est autorisé à exercer la médecine à Chambois, à dater du 23 Février.

Médecine générale, Accouchements

Téléphone N° 4

CHAMBOIS

LE NORMANDY

Dimanche 8 Mars, Soirée à 8 h.

Cœur immortel

CANTON DE MORTRÉE

MORTREE. — Pour nos prisonniers: Le Bureau du Comité des fêtes va organiser une soirée récréative dont le bénéfice sera entièrement destinée aux prisonniers de guerre. Il invite tous les artistes de Mortrée : hommes, dames et demoiselles qui veulent bien participer à cette soirée, à se réunir dans la salle des fêtes, le dimanche 15 mars, à 17 heures (heure officielle) pour l'organisation.

ST-CHRISTOPHE-LE-JAJOLET. — En appel : Condamnée à un mois de prison pour escroquerie, la femme Gabutti, née Renée Poincelet, 21 ans, avait porté appel. La Cour de Caen vient d'élever la peine à 6 mois. (Défaut).

LE CHATEAU-D'ALMENESCHES. — Commissionnaire indélicate : Chargée par Mme Mac Ilwaine de faire des achats à Argentan, la dame Montaud, née Madeleine Marcus, 23 ans, conserva l'argent, soit 218 fr. et ne rapporta aucune marchandise. Plainte a été portée.

CANTON D'EXMES

SILLY-EN-GOUFFERN. — Arrestation d'un voleur : Dix lapins étaient volés au cours de la nuit du 27 au 28 février, chez M. Raymond Freyd, bouvier au Moulin-à-Tan. Grâce aux empreintes qu'il avait laissées, le voleur *fut rapidement découvert.* C'était Louis Levannier, 46 ans, journalier à Urou-et-Crennes, qui a été arrêté et écroué.

LE BOURG-SAINT-LEONARD

AVIS

M. BOUDARD, maréchal-ferrant au Bourg-Saint-Léonard, prévient sa clientèle que sa maison est rouverte tous les jours par M. Maurice Lemonnier.

LE BOURG-ST-LEONARD

M. Joseph ROCTON

(registre de métier (1265)
successeur de M. Duchemin
au Bourgt-St-Léonard

Prévient Messieurs les propriétaires et cultivateurs qu'il se tient à leur disposition pour tous **travaux de maçonnerie.**

FEL. — La délégation spéciale : La délégation chargée d'administrer la commune est ainsi composée : président, M. Paul Buquet ; membres, MM. Duval Gaston et Pomier Louis.

COURMENIL. — Chasseur pincé : Fernand Fleury, 47 ans, a récolté un procès-verbal pour avoir fureté.

LE PIN-AU-HARAS

M. et Mme Lardeux et la famille font part du décès de

Monsieur François LESIMPLE
leur père et beau-père
survenu le 24 février 1942

Les service et inhumation ont eu lieu à Villeneuve-le-Roi (Seine-et-Oise), le 27 février.

CANTON DE BRIOUZE

BRIOUZE. — Patronage St-Joseph : Dimanche prochain, les jeunes gens du Patronage donneront, en matinée à *17 heures précises*, leur deuxième séance théâtrale du drame intitulé « Dominique » ; devant une salle comble, la séance de dimanche dernier a connu le plus franc succès et il n'est pas douteux, que dimanche prochain, de nombreux Briouzains viendront à nouveau se distraire et applaudir les jeunes acteurs de l'Espérance.

BRIOUZE. — Avis : Les artisans bourreliers, *les artisans du vêtement du* canton de Briouze, possesseurs d'une carte d'acheteur du textile, sont priés de se *présenter* chez M. Blais Henri, serrurier, place de l'Eglise, pour retirer des bons de fil et de la monnaie-matière.

BRIOUZE. — Service pharmaceutique : *Dimanche, M. Daon.*

BRIOUZE. - Sapeurs-Pompiers : Sortie mensuelle dimanche 8 mars, rassemblement parc de l'hôtel-de-ville, à 10 h. Tenue d'exercice.

BRIOUZE. — Cartes de charbon : Distribution lundi prochain 9 mars, au bureau de Mme Lebon.

BRIOUZE. — Vaccination : Les parents d'enfants de 1 à 13 ans ne fréquentant pas l'école, *sont priés* de passer à la mairie, service de M. Masseron, pour retirer des imprimés concernant la vaccination antidiphtérique.

MENIL-DE-BRIOUZE. — Voleur de bicyclette : Georges Gueller, 18 ans, bûcheron, sera poursuivi pour avoir volé, à Briouze, la bicyclette de Charles Collet, bûcheron.

Promenade ? Grand agrément mais pas pour vous...

... pour vous qui souffrez de douleurs et pour qui tout déplacement est pénible, douloureux, parfois impossible. Aussi, vous serez bien avisés de prendre des cachets Gandol. D'abord, vous serez soulagés car le Gandol calme ; en outre, vos muscles, vos articulations seront assouplis et vous améliorerez votre état d'une façon durable, car le Gandol, diurétique et dissolvant, active l'élimination de l'acide urique. La boîte de 20 cachets Gandol, sans ennui pour l'estomac, vaut 16 fr. 80. Ttes Phies.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL d'Argentan

INFRACTIONS AU RAVITAILLEMENT

L'audience est consacrée à des infractions *aux lois du ravitaillement* : ventes au-dessus des cours, achats sans tickets, etc.

— A **Guéprei** : Pascaline Hugeron veuve Brière, 69 ans, cultivatrice, a vendu 20 fr. des lapins de garenne, alors que le prix autorisé est de 10 fr. Coût : 600 fr. d'amende.

— A **Ste-Gauburge** : Georges Cherrier, 54 ans, employé à la S.N.C.F., à Paris, est venue se ravitailler en beurre au prix fort. 1.200 fr. d'amende.

— A **Tournay-sur-Dives** : M. du Mesnil, cultivateur, a vendu de l'avoine au taux de 100 fr. les 100 kilos. 500 fr. d'amende.

— A **Champosoult** : Pierre Couallan, 65 ans, cultivateur, a vendu du beurre, 31 fr. 50 le kilo au lieu de 30 fr. 50. Il paiera 600 fr. d'amende.

— A **Vimoutiers** : Roger Collin, 34 ans, sans profession, achète au Renouard de l'avoine sur le taux de 240 fr. le quintal, au lieu de 210 fr. 600 fr. d'amende (Défaut).

— A **Merri** : La dame Gislain, née Germaine Gislain, 44 ans, cultivatrice, a vendu du beurre sans tickets et au-dessus de la taxe. 500 fr. d'amende. — Défenseur, Me Champeaux.

— A **Croultes** : Hamon Jules, 58 ans, cultivateur, a vendu de l'avoine sur le taux de 460 fr. le quintal. Il récolte 500 fr. d'amende.

— Au **Sap-André** : Marius Poulet, 32 ans, cultivateur, vend des canards beaucoup trop cher, ça lui rapporte 600 fr. d'amende.

— A **Aubry-en-Exmes** : Georges Onfray, 34 ans, cultivateur, vend de l'avoine à un taux supérieur à la taxe. Il paiera 500 fr. d'amende. — Défenseur, Me Clément.

— Au **Sap-André** : Cureau Paul, 39 ans, cultivateur, a vendu des canards au double de la taxe. Jugement à quinzaine. — Défenseur, Me Clément.

— A **Pointel** : Daniel Montier, 19 ans, mécanicien, a effectué divers achats de beurre, sans carte professionnelle et sans remise de tickets. 8 jours de prison et 600 fr. d'amende. Le père est déclaré civilement responsable.

LES SPORTS

RENCONTRES DU 8 MARS

Espérance de Briouze. — A 15 h. (all) stade du Vieux-Moulin, Espérance I contre S.S. Domfront I.

Education Physique d'Urou. — A Ecouché, Urou 2 contre Ecouché 2 ; à Habloville, Urou 1 contre Habloville 1. Convoqués à 13 h. 45 au carrefour Saint-Jacques : Baschet, Bernard, Vilmont, Thomazeau, Perrin, Soyer, Bellanger, Thomas, Baugé, Godefroy, Wambergue, Pajot, Lemasson, Rougeteau, Gouget, Chanu, Boulet, Allaire 1 et 2, Hubert, Roussel, Roger, Ramaré, J. Breteau.

Association Sportive d'Habloville. — A Habloville, A.S.H. 1 contre E. P. Urou I. *La seconde va à Rânes, départ* chez le secrétaire à 12 h. 30 (solaire). Convoqués : Sellier 1 et 2, Guesnerot, Ruel, Ferté, Boulet 1 et 2, Martin, Boirel, More, Coulbault. — Martin, Verrier 1, Callu, Robine, de Stoppeleire, Eudeline, Beauvais, Chevillon, Desmarais, Pétron, Guesnerot 2, Desportes.

C.S. Cheminots Argentanais. — La 1re va à St-Pierre-sur-Dives. Rendez-vous à *midi*, à la gare : Durand, Leverge L., Sourimant, Ozouf, Mauger, Defrance, Bisson, Saudray, Rayon A., Roux, Richet, Dupé. — La 2e et la 3e contre Gacé 2 et 3. Convoqués à 13h.30 au terrain : Sevalle, Ménil, X..., Ange, E. et C., Poussier, Laisney A., Ledaguenel, Cailly, Prodhomme, Pillu, Glévarec, Legall, Lemoine, Sabatier, Petitbon, Buthier, Ange 3, Sadon, Rayon R, et Laisney R. Traçage du terrain à 10 h.

Amicale Sportive du Bourg-St-Léonard. — La 1re va à Sées. Convoqués : Besnard, Marais, Marmontel, Bart, Lebouc 1 et 2, Bourdon, Lamirand, Terrier, X.... La 2e va à Argentan contre P.L. 3. Convoqués : Gondouin, Laplanche, Bordier, Baux, Cosker, David, Allaterre, Lebouc M., Chatel, Busnel, Coisel. Départ des deux équipes à 13 h.

Patronage Laïque d'Argentan. — A 14 h. 30, à Argentan, Vimoutiers I contre P.L. 1 Convoqués : Rousseau, Bernadet, Haquin, Laignier, Renaud, Prunier, Fromentin, Lemasson, Lemercier, X... — La 2e va à Saint-Pierre-sur-Dives. Départ à 12 h. 30 à la gare. Convoqués : Vrillac R. et J., Paumier, Drouin, Godel, Jourdain, Jeanne, Jaumet, Jean, Margueritte E, Vaugrente. — La 3e reçoit, à 16 h., le Bourg-St-Léonard 2e. Convoqués : Landemaine, Saudray, Loreille, Geslain 1 et 2, Fouquet, Tessier, Lebéchec, Gauthier, Kéma X...

Union Sportive de Montreuil-au-Houlme. — Dimanche 8 mars, à Montreuil, U.S.M. contre 1re B d'Ecouché. Coup d'envoi à 4 h. (h. all.)

Foot-ball-club d'Ecouché. — Dimanche prochain, l'équipe 1re va à Belfonds ; départ à 13 h. 45. Ecouché 2 reçoit Urou 2 à 14 h. 30. Sont convoqués à 9 h. pour tracer le terrain : Hée, Esnard, Toutain, Debut I.

CROSS CYCLO-PEDESTRE DES CHEMINOTS ARGENTANAIS

Dimanche prochain, à 11 h. 45, cross cyclo-pédestre organisé par le Club Sportif des Cheminots Argentanais au stade de la route de Coulandon. Le parcours, d'environ 25 kilomètres sera particulièrement accidenté. Il comportera *notamment trois traversées* d'Argentan, la traversée des champs de la plaine d'Urou et la traversée de la rue des Courmoutiers, dans toute sa longueur, escaliers compris. L'arrivée aura lieu devant le stade de Coulandon, après l'ascension de la butte du pont en construction près du passage à niveau de Mauvaisville et la traversée du chemin de la Saponite. Distribution des dossards à 14 heures, au Café du Lion d'Or, boulevard Carnot. Engagements reçus jusqu'au 8 mars à midi, au Café du Centre, rue de la Chaussée. Tél. 204

flic
flac
...pieds mouillés, rhume
vite 'ASPRO'